

Conseil métropolitain du 5 avril 2019

La Métropole Européenne de Lille reconduit le Passeport Été (Summer Pass) pour les jeunes métropolitains de 16 à 17 ans

Après le succès de l'édition 2018, les élus de la Métropole Européenne de Lille ont décidé de reconduire le Summer Pass* pour l'été 2019. Ce chéquier de bons plans dédié aux 16-17 ans permet de bénéficier du 1^{er} juillet au 31 août d'entrées gratuites dans les équipements culturels, sportifs et dans les Espaces Naturels de la Métropole. Nouveauté cette année : il intégrera une C'ART ainsi que des titres de transport.

Le Passeport Été (Summer Pass) est l'une des actions phares du schéma métropolitain « Jeunes en Métropole », adopté en juin 2018, et qui vise à accompagner les jeunes vers l'autonomie, à travers notamment la formation, le logement, les loisirs sportifs et culturels ou encore la mobilité.

Quel contenu ?

- 1 entrée à la Piscine des Weppes
- 4 entrées pour les Espaces Naturels Métropolitains (Près du Hem, Parc Mosaïc, Musée de Plein Air). Et de nombreuses réductions sur les entrées des différents sites et sur diverses activités : croisière fluviale, escape game, etc.
- 5 trajets aller/retour permettant de circuler sur le réseau Ilévia
- La C'ART qui offre un accès illimité d'un an aux 12 musées et centres d'art de la métropole lilloise ainsi qu'aux événements de la saison Eldorado de Lille3000.

Le Passeport Été permet également d'assister à des grands événements culturels et sportifs, selon les places disponibles. Des entrées au Stadium pour le match de football américain le 29 juin et le championnat d'athlétisme le 6 juillet, à l'ONL pour l'opéra de Carmen en version semi-scénique et au Stade Pierre Mauroy pour des matchs de football du LOSC seront à gagner.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1^{er} juin 2019 sur [le site de la MEL](#)

***Passeport Été**

À propos de la MEL

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.



Retrouvez la MEL sur :

Contact presse

Clarisse Neveu

cneveu@lillemetropole.fr

03 20 21 65 88